Code d’éthique

Établi par Emmanuelle Ducassé, Fondatrice de Feel&Woop
Conférencière, formatrice et professionnelle de l’accompagnement

Ce code s’applique à toute forme d’accompagnement, qu’il soit financé directement par la personne accompagnée ou par un tiers (par exemple, un employeur).

Mes interventions peuvent concerner le domaine professionnel ou personnel, avec une finalité commune :

- Développer les capacités et ressources propres à chaque personne, équipe ou organisation.
- Permettre à chacun d’évoluer en conscience et en responsabilité, sur ses propres axes de progression (par exemple : estime de soi, atteinte d’objectifs, définition de projet).

Je m’engage à exercer mon métier dans le respect de la dignité humaine, avec bienveillance, professionnalisme et intégrité.

En publiant ce code, je choisis de poser un cadre clair et respectueux pour mes accompagnements, afin que chaque personne puisse cheminer en toute confiance.

1. Responsabilités envers moi-même

- **Formation et professionnalisme** : Je suis formée à différentes approches d'accompagnement reconnues et validées par des organismes professionnels compétents. Je n'utilise que des méthodes que je maîtrise et que j'ai expérimentées, et je continue à me former régulièrement pour enrichir ma pratique.
- **Supervision** : Je bénéficie d'une supervision régulière, qui me permet de prendre du recul sur ma pratique et de garantir un accompagnement de qualité.
- **Travail personnel** : J'ai réalisé un travail approfondi sur moi-même, afin de mieux me connaître et d'exercer mon métier avec authenticité et discernement.

2. Responsabilités envers la personne accompagnée

- **Cadre clair** : Chaque accompagnement fait l'objet d'un contrat précisant au minimum : l'objet, la durée et les honoraires.
- **Obligation de moyens** : Je ne garantis pas un résultat spécifique, mais je m'engage à mobiliser toutes mes compétences et les moyens appropriés pour soutenir la personne dans ses objectifs.
- **Compétence** : Je n'accepte pas de mission si je ne me sens pas qualifiée pour la mener à bien. Le cas échéant, je peux recommander un autre professionnel.
- **Respect et non-jugement** : Je respecte les droits fondamentaux, l'identité et les valeurs de la personne. Je veille à ne pas abuser de ma position d'influence et j'utilise la supervision pour réguler les enjeux relationnels.
- **Loyauté et intégrité** : Je ne reçois aucune rémunération ou avantage en dehors de ce qui est convenu avec le client. Je m'abstiens de tout acte ou déclaration pouvant nuire à la réputation d'un autre professionnel.
- **Confidentialité** : Toutes les informations partagées sont strictement confidentielles, sauf obligation légale ou risque grave et imminent pour la personne ou pour autrui.

3. Responsabilités dans le cadre d'une mission en entreprise

- **Compréhension du contexte** : Je prends en compte la culture et l'organisation de l'entreprise afin d'agir en cohérence avec son environnement.
- **Restitution** : En cas de relation tripartite (personne accompagnée – entreprise – moi), les éléments transmis au donneur d'ordre sont uniquement ceux convenus dans le contrat et validés par la personne accompagnée.
- **Équilibre des intérêts** : J'agis dans le respect à la fois des intérêts de la personne accompagnée et de ceux de l'entreprise, en cherchant une cohérence entre les deux.

4. Responsabilités envers la profession

- **Esprit de coopération** : Je collabore avec mes pairs dans un esprit de respect, de solidarité et d'entraide. Je m'abstiens de toute critique ou dénigrement public ou privé.
- **Veille et évolution** : Je reste en veille sur l'évolution des approches, outils et connaissances, et je continue à interroger ma pratique pour progresser.